

# les focus thématiques

## Les nouveaux cotisants Agirc-Arrco

En 2019, 1,2 million d'assurés ont cotisé pour la première fois à l'Agirc-Arrco. Ils avaient en moyenne 23 ans à la fin l'année. Plus d'un tiers (35,1 %) de ces assurés avaient 18 ou 19 ans ; et 14,7% avaient plus de 30 ans.

Entre 2000 et 2019, l'âge moyen d'entrée dans le régime a légèrement augmenté, passant de 21,9 ans à 23 ans.

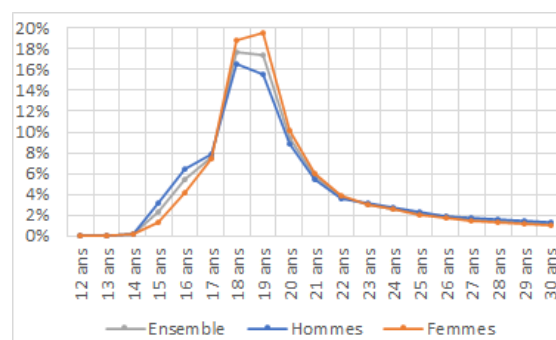
### Pic des nouvelles affiliations à 18-19 ans

En 2019, l'Agirc-Arrco enregistre 1,2 million nouveaux comptes cotisants sur un ensemble de 25,5 millions de cotisants. Ils ont en moyenne 23 ans à la fin l'année 2019.

Bien qu'il soit possible d'obtenir des points Agirc-Arrco à des âges très précoces, cela reste marginal ; 0,7 % des nouveaux cotisants 2019 ont moins de 15 ans (graphique 1). C'est aux âges de 15-16 ans, avec la possibilité d'effectuer des travaux légers ou encore de signer un contrat d'apprentissage<sup>1</sup>, qu'on voit apparaître des effectifs non-négligeables de nouveaux jeunes assurés Agirc-Arrco : 7,7 % des nouveaux affiliés 2019 sont nés en 2003 ou en 2004. Puis, c'est entre 17 et 21 ans que les assurés entrent le plus dans le régime Agirc-Arrco, avec notamment un pic très net à 18-19 ans : 35,1 % des nouveaux cotisants 2019 ont 18 ou 19 ans. Les jobs d'été semblent expliquer en partie ces vagues d'entrées à des âges plutôt jeunes, puisque que parmi les nouveaux assurés, 29,1 % des premières cotisations se font au mois de juillet chez les moins de 21 ans,

contre seulement 11,0 % chez les plus de 20 ans.

Graphique 1 – Répartition par âge des nouveaux cotisants 2019



Lecture : Parmi les assurés ayant cotisé à l'Agirc-Arrco pour la première fois en 2019, 17,7 % des individus avaient 18 ans à la fin de l'année (nés en 2001). Ce taux est de 18,9 % chez les femmes et de 16,6 % chez les hommes.

Dès l'âge de 22 ans, la part des nouveaux assurés descend en-dessous de la barre des 4 % et diminue progressivement avec l'âge. Cependant, le nombre d'assurés entrant dans le régime à des âges tardifs est tout de même conséquent : 14,7 % des nouveaux cotisants en 2019 ont plus de 30 ans. On peut noter que 86,5 % de ces derniers sont nés à l'étranger

atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3<sup>e</sup>.

<sup>1</sup> L'âge minimum pour les contrats d'apprentissage est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune apprenti a

contre seulement 20,6 % chez les assurés plus jeunes ; et ainsi supposer que c'est l'âge d'arrivée en France qui explique les premières cotisations aux âges les plus élevés.

L'analyse de l'historique, non détaillée dans cet article, fait apparaître les mêmes tendances quelle que soit l'année considérée, à savoir : premières vagues d'entrées vers 15-16 ans, puis entrées massives entre 17 et 21 ans (avec notamment des pics à 18 et 19 ans) ; les entrées baissent de manière régulière à partir de 22 ans.

La part des hommes chez les nouveaux cotisants de 2019 est de 53,3 % contre 53,7% pour l'ensemble des cotisants Agirc-Arrco ; ils sont en moyenne un peu plus âgés que les nouvelles cotisantes, avec un âge moyen de 23 ans et 3 mois contre 22 ans et 7 mois chez les femmes. Les hommes ont pourtant plus tendance que les femmes à obtenir leurs premiers points Agirc-Arrco très tôt ; 9,6 % des nouveaux cotisants hommes ont 15 ou 16 ans contre 5,6 % chez les femmes. A l'opposé, les hommes sont légèrement sur-représentés parmi les assurés obtenant leur premier point de manière tardive : 35,3 % des nouveaux assurés 2019 hommes ont au moins 22 ans alors que ce taux est de 31,8 % pour les femmes ; ils sont 15,7 % à avoir plus 30 ans contre 13,6 % chez les femmes.

### Effectifs de nouveaux cotisants par exercice

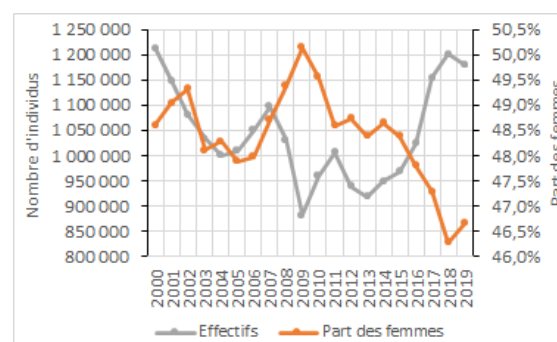
Le nombre de nouveaux assurés présente des variations annuelles assez conséquentes, oscillant entre environ 0,9 million et 1,2 million entre les années 2000 et 2019 (graphique 2). On notera notamment dans les années récentes, une hausse progressive et continue entre 2013 et 2018 : le nombre de nouveaux

cotisants passant d'environ 918 000 par an à plus de 1,2 million, soit une augmentation de 30,9 %. Sur cette même période, le nombre de nouveaux cotisants nés à l'étranger a augmenté de 58,9 %, passant de 235 000 à 373 000 (graphique 3), contre seulement 21,2 % pour ceux nés en France (passant de 683 000 à 828 000).

Entre les années 2000 et 2019, les hommes sont majoritaires parmi les nouveaux cotisants de chaque année, à une exception près : en 2009, 50,1 % sont des femmes. La part de femmes est en moyenne annuelle de 48,4% sur les années 2000 à 2019.

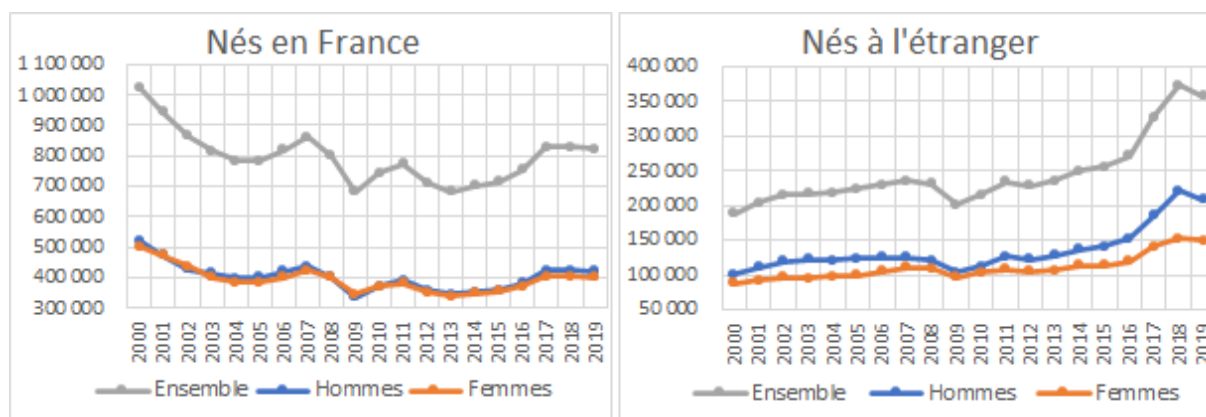
A noter que depuis 2009, la part des hommes a augmenté de manière quasi-continue, atteignant son maximum en 2018, année pour laquelle on recense 53,7 % d'hommes parmi les nouveaux affiliés. Cette majorité d'hommes est plus importante lorsqu'on analyse spécifiquement les nouveaux cotisants nés à l'étranger, population pour laquelle la part de femmes s'élève en moyenne annuelle à 45,2% sur les années 2000 à 2019 (contre 49,4 % chez les nés en France), le minimum étant atteint en 2018 avec 40,6 % de femmes.

**Graphique 2 – Evolution des effectifs de nouveaux cotisants**



*Lecture : 917 813 assurés ont cotisé à l'Agirc-Arrco pour la première fois en 2013 ; dont 48,4 % de femmes.*

Graphique 3 – Evolution des effectifs de nouveaux cotisants selon le lieu de naissance

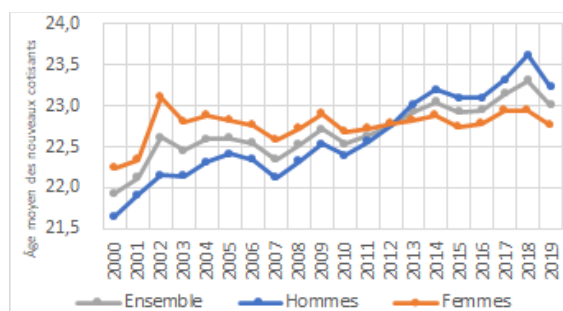


Lecture : 683 027 assurés nés en France et 234 786 assurés nés à l'étranger ont cotisé à l'Agirc-Arrco pour la première fois en 2013.

### L'âge moyen tend à augmenter légèrement

Malgré de petites oscillations, on constate une légère progression continue de l'âge moyen sur la période étudiée, passant de 21,9 ans en 2000 à 23,0 ans en 2019, avec un maximum de 23,3 ans atteint en 2018 (graphique 4). On notera que cette augmentation de l'âge moyen de première cotisation est encore plus marquée chez les hommes. En effet, entre 2003 et 2019, l'âge moyen des nouveaux assurés a fluctué entre 22,6 ans et 22,9 ans chez les femmes alors que sur cette même période, il est passé chez les hommes de 22,1 ans en 2003 à 23,2 ans en 2019 (soit une progression de plus d'un an). Si bien que depuis 2013, les nouveaux affiliés hommes sont devenus en moyenne plus âgés que les nouvelles affiliées femmes.

Graphique 4 – Evolution de l'âge moyen d'entrée dans le régime



Lecture : L'âge moyen des nouveaux assurés Agirc-Arrco en 2013 s'élevait à 22,9 ans ; 22,8 ans chez les femmes contre 23,0 ans chez les hommes.

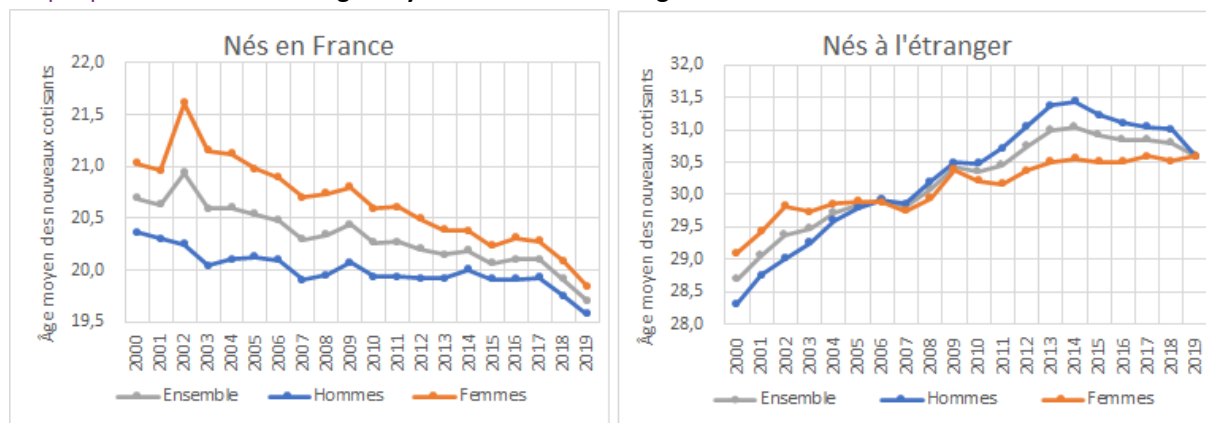
### Les assurés nés à l'étranger commencent en moyenne plus tardivement

La hausse de l'âge d'entrée s'explique principalement par une arrivée en moyenne de plus en plus tardive dans le régime Agirc-Arrco des personnes nées à l'étranger. En effet, pour les assurés nés en France, l'âge de première entrée dans le régime a même baissé, passant de 20,7 ans en 2000 à 19,7 ans en 2019 (graphique 5).

A l'inverse, sur la même période, l'âge d'entrée pour les assurés nés à l'étranger a augmenté, passant de 28,7 ans à 30,6 ans. De plus, la part des personnes nées à l'étranger chez les nouveaux cotisants a augmenté, passant de 15,5 % en 2000 à 30,3 % en 2019 (graphique 6), ce qui vient augmenter mécaniquement l'âge moyen global d'entrée dans le régime Agirc-Arrco.

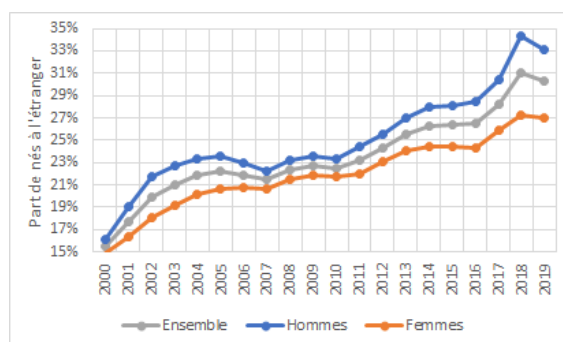
La distinction des individus selon leur pays de naissance est également intéressante lorsqu'on s'intéresse aux écarts d'âge de première cotisation entre les hommes et les femmes. Chez les personnes nées en France, les hommes cotisent en moyenne plus tôt que les femmes, et ceci pour chaque année entre 2000 et 2019 (graphique 5). Du côté des assurés nés à l'étranger, les hommes et les femmes cotisant pour la première fois en 2019 ont un âge moyen identique (30,6 ans).

Graphique 5 – Evolution de l'âge moyen d'entrée dans le régime selon le lieu de naissance



Lecture : En 2013, l'âge moyen des nouveaux assurés Agirc-Arrco s'élevait à 20,2 ans pour les individus nés en France contre 31 ans pour les individus nés à l'étranger.

Graphique 6 – Evolution de la part des nés à l'étranger chez les nouveaux cotisants



Lecture : Parmi les femmes ayant cotisé pour la première fois en 2019, 27,0 % sont nées à l'étranger.

Pourtant, comme mentionné précédemment, l'âge moyen des femmes est plus faible que celui des hommes sur l'ensemble des nouveaux cotisants Agirc-Arrco de 2019. Ceci s'explique par une part plus importante de personnes nées à l'étranger chez les hommes que chez les femmes (graphique 6), les assurés nés à l'étranger entrant dans le marché du travail plus tardivement.

**Joris Pinto**

### Définitions

Cette étude porte sur les nouveaux cotisants de l'Agirc-Arrco.

L'âge d'entrée dans le régime Agirc-Arrco considéré est l'âge révolu, c'est-à-dire l'âge de l'individu au 31 décembre de l'année de sa première cotisation.

### Champ et source de l'étude

Le **Référentiel national de gestion des droits (RNGD)** recense les droits Agirc-Arrco acquis au cours de la carrière par les salariés. Ces données proviennent des différentes institutions de l'Agirc-Arrco auxquelles les participants sont affiliés.

Le **Référentiel National Individu (RNI)** est la base qui centralise l'ensemble des données d'identification, de certification et de signalétique de toutes les personnes affiliées à la retraite complémentaire. Les données de ce référentiel portent notamment sur l'état civil (sexe, date et lieu de naissance, date de décès...) et les coordonnées des assurés (départements, pays de résidence...).